



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

SUBVENTION AU CHAMOIS NIORTAIS
FOOTBALL CLUB - CENTRE DE FORMATION
(ACOMPTE POUR LA SAISON 2009/2010)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

SPORTS

**SUBVENTION AU CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL CLUB -
CENTRE DE FORMATION (ACOMPTE POUR LA SAISON 2009/2010)**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort et le Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation ont renouvelé, le 8 décembre 2008, une convention de partenariat permettant à cette association de faire fonctionner son école de sport.

La **rétrogradation** du club des Chamois Niortais dans le Championnat de France Amateur (CFA) **qui est actée sur le plan sportif à ce jour**, a pour conséquence de modifier les termes de cette convention. En effet, le Centre de Formation deviendra une étude technique tout en conservant sa capacité à collecter la taxe d'apprentissage et à former les jeunes joueurs.

Vu l'intérêt de l'activité de l'association et afin de permettre sa continuité durant la période de définition des modalités d'une nouvelle convention d'objectifs, il vous est proposé de lui verser un acompte d'un montant de **100 000 €** qui viendra en déduction de la subvention globale sur la période 2009/2010.

La subvention globale se décomposera en une subvention de **250 000 €** au titre de la convention d'objectifs, soit 50 % de moins que pour la saison précédente où les Chamois évoluaient en Nationale. A cette subvention de fonctionnement s'ajoutera une subvention exceptionnelle de **100 000 €** liée aux objectifs fixés par la municipalité (développement des actions dans les quartiers, développement durable, etc...).

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65 400 6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention (acompte) entre la Ville de Niort et l'association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association un acompte de **100 000 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de la saison 2009/2010, conformément aux dispositions mentionnées dans la présente convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE